



# Réservations et annulations

POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

**Vacances scolaires 2022/2023**

La réservation est obligatoire pour chaque journée de présence de votre enfant.  
Les réservations restent ouvertes jusqu'à 7 jours avant la journée d'accueil, dans  
la limite des places disponibles.

## ✓ Calendrier de réservation

Les réservations aux centres de loisirs ouvertes à 13h30 :

- vacances d'été 2022 : lundi 9 mai 2022
- vacances d'automne 2022 : lundi 12 septembre 2022
- vacances de Noël 2022 : lundi 7 novembre 2022
- vacances d'hiver 2023 : lundi 9 janvier 2023
- vacances de printemps 2023 : lundi 27 février 2023



## ☒ Calendrier d'annulation

Sauf cas de force majeure (sur justificatif), les réservations effectuées seront considérées  
comme définitives et systématiquement facturées et majorées à compter du :

- 12 juin 2022 pour les jours réservés en juillet 2022
- 10 juillet 2022 pour les jours réservés en août 2022
- 2 octobre 2022 pour les jours réservés durant les vacances d'automne 2022
- 27 novembre 2022 pour les jours réservés durant les vacances de Noël 2022
- 22 janvier 2023 pour les jours réservés durant les vacances d'hiver 2023
- 19 mars 2023 pour les jours réservés durant les vacances de printemps 2023

### Attention

Afin d'éviter les réservations de précaution, une majoration de 20% et/ou une  
limitation d'accès temporaire au service municipal seront appliquées en cas d'absence  
non justifiée (dans les 5 jours).

## Renseignements

Service @ccueil Famille : 05 57 93 68 00  
accueil-famille@mairie-pessac.fr

Accueil téléphonique lundi de 13h30 à 19h  
et du mardi au vendredi de 8h30 à 12h

**PORT@IL**  
FAMILLE

[www.pessac.fr](http://www.pessac.fr)  